

Typha domingensis

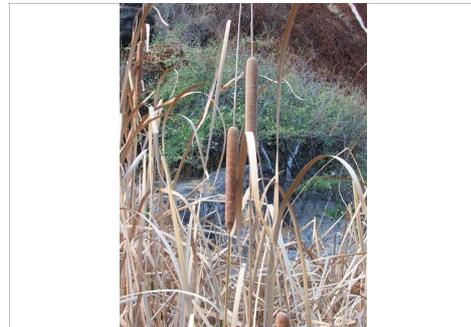
Famille : Typhaceae

Noms vernaculaires : Voune (R., M.) ; Jonc, Foutaque (R.) ; Voundre (M.)

Synonymes : *Typha angustata*

Statut : indigène (La Réunion et Maurice)

Intérêt : phytoremédiateur potentiel, ornemental, artisanal, habitat d'avifaune



DESCRIPTION

Photos : CBNM (J. Hivert / M. Lacoste)

Type biologique : herbacée.

Taille : jusqu'à 3 m.

Port/forme : herbacé formant des hautes touffes.

Tronc/tige : -

Racines : rhizome rampant dans la vase.

Feuilles : persistantes, longues, de couleur vert pâle, plates ou légèrement triangulaires, à la base de la plante.

Fleurs : épi femelle brun, cylindrique, dressé et dense, surmonté d'un épis mâle plus fin et jaunâtre ; la massette peut atteindre jusqu'à 50 cm de long.

Fruits : secs minuscules (akènes) en forme de fuseau et regroupés sur la massette.

ÉCOLOGIE

Habitat :

étangs et roselières des marais aux eaux fortement minéralisées ou faiblement saumâtres, berges de rivières et canaux de drainage.

Reproduction :

fleurs unisexuées et monoïques (portées sur une même plante), mais les fleurs mâles et femelles constituent deux épis différents.

Liens faune/flore :

les typhaies constituent des habitats spécifiques pour les oiseaux limicoles et poules d'eau, par exemple.

Distribution Masc. & Seych. :

Réunion : rare ; Etang de St-Paul, canaux de l'Ermitage, Petite Ravine, Bras Rouge, Etang du Gol, Riv. Ste-Etienne, embouchures des rivières des Marsouins, des Roches, du Mât, Etang de Bois Rouge, bocage de Ste-Suzanne, roselières des falaises du littoral nord-ouest.

Maurice : potentiellement à Belle Mare, Flic en Flac, Mare du Puits, Mare Pantin, Mare la Chau, Riche Mare



La choisir en fonction de son environnement

Typha domingensis

Voune (R., M.) ; Jonc, Foutaque (R.) ; Voundre (M.)

EXIGENCES

Sol : vaseux riche en éléments nutritifs, neutre, salé ou saumâtre.

Lumière : héliophile.

Eau : plante sub-aquatique.

Autres : plante héliophyte.

CULTURE

Croissance : rapide.

Plantation : massif en bordure d'étangs, marécages et rivières.

Entretien : peut former un peuplement dense monospécifique pouvant être difficile à contrôler.

Multiplication : boutures des rhizomes, et semis.

USAGES

Pharmacopée : -

Alimentation : autrefois, production de farine à partir des racines séchées ; consommation des jeunes pousses et des jeunes inflorescences.

Bois : -

Divers : feuilles utilisées pour la fabrication de nattes, sacs, couverture des toits, le paillage des chaises dites « du Gol ». Indicateur d'eaux riches en éléments nutritifs.